



En jeux  
d'enfance



NOUS RECHERCHONS DES PARENTS COOPÉRATEURS

POUR NOTRE SCIC EN JEUX D'ENFANCE

Comme vous le savez, En Jeux d'Enfance a désormais le statut de SCIC (société coopérative d'intérêt collectif).

Pour vous, parents, qu'est-ce que ça change ?

La grande nouveauté :

- Vous pouvez devenir coopérateur,
- Faire partie des instances de la SCIC :
  - Conseil d'administration
  - Conseil de coopérative
  - Comités d'études (parentalité, pédagogie, formation)



Et donc, en résumé, venir vous asseoir à la table des discussions et participer activement à la construction du projet d'En Jeux d'Enfance.

N'hésitez pas à demander des renseignements aux directrices des crèches où est accueilli votre enfant.